



CEEAC

ECCAS

**IXème SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES
CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTE
ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
CONSACREE A LA REFORME INSTITUTIONNELLE**



Libreville, 18 décembre 2019

1- Sur invitation de **Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), s'est tenue le 18 décembre 2019 à Libreville, au Palais de la Présidence de la République Gabonaise, la IX^{ème} Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, consacrée à la réforme institutionnelle de la CEEAC.

2- Y ont pris part :

- **Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC ;
- **Son Excellence IDRIS DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad ;
- **Son Excellence Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine ;
- **Son Excellence Evaristo do Espirito SANTO CARVALHO**, Président de la République Démocratique de Sao Tomé et Principe ;
- **Son Excellence Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, Président de la République Démocratique du Congo ;
- **Son Excellence Francisco Pascual OBAMA ASUE**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, représentant **Son Excellence Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale ;
- **Son Excellence Chief Joseph DION NGUTE**, Premier Ministre Chef du Gouvernement, représentant **Son Excellence Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun ;
- **Son Excellence Jean Claude GAKOSSO**, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Congolais de l'Etranger, Représentant **Son Excellence Denis SASSOU-N'GUESSO**, Président de la République du Congo ;
- **Son Excellence Manuel DOMINGOS AUGUSTO**, Ministre des Relations Extérieures, représentant **Son Excellence Joao MANUEL GONÇALVES LOURENÇO**, Président de la République d'Angola ;

- **Son Excellence Ezéchiel NIBIGIRA**, Ministre des Affaires Etrangères, Représentant **Son Excellence Monsieur Pierre NKURUNZIZA**, Président de la République du Burundi ;
- **Son Excellence Vincent BIRUTA**, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, représentant **Son Excellence Paul KAGAME**, Président de la République du Rwanda ;
- **L'Ambassadeur Ahmad ALLAM-MI**, Secrétaire général de la CEEAC.

3- Les Invités Spéciaux ci-après ont également pris part aux cérémonies d'ouverture et de signature des textes révisés :

- **Monsieur Moussa FAKI MAHAMAT**, Président de la Commission de l'Union Africaine ;
- **Monsieur François LOUNCENY FALL**, Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA).

CEREMONIE D'OUVERTURE

4- La cérémonie d'ouverture a été marquée par :

- l'allocution du Secrétaire général de la CEEAC,
- l'allocution du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA),
- l'allocution du Président de la Commission de l'Union Africaine, et
- le discours d'ouverture du Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

DECISIONS SUR LA REFORME INSTITUTIONNELLE

5- Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont pris connaissance du Rapport du Conseil des Ministres et examiné les points inscrits à l'ordre du jour.

6- Au terme de leurs travaux, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont :

a) Adopté et signé les instruments juridiques relatifs à la Réforme Institutionnelle de la CEEAC, à savoir :

- le Traité révisé instituant la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;
- le Protocole révisé relatif au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale ;
- le Règlement financier révisé de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale ;
- le Statut du Personnel révisé de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale,
- le Cadre Organique de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale ;

b) Pris l'engagement de procéder à la ratification du Traité révisé signé ce même jour dans un délai maximal de six mois. A cet effet, ils ont instruit le Président du Conseil des Ministres et le Secrétaire général de la CEEAC d'assurer le suivi de la mise en œuvre du processus de ratification ;

c) Réaffirmé leur engagement d'appliquer le mécanisme de la Contribution Communautaire d'Intégration (CCI), afin de garantir la mise en œuvre efficace et soutenable de la réforme institutionnelle et l'atteinte des objectifs de la Communauté ;

d) Instruit l'exécutif de la Communauté de mener des consultations avec les Etats membres sur les modalités pratiques de son application ;

e) Instruit le Conseil des Ministres d'entamer le processus de sélection des membres de la Commission dès la signature du Traité révisé de la CEEAC ;

f) Décidé de maintenir à leurs postes le personnel à mandat en service au Secrétariat général de la CEEAC afin d'assurer la continuité des services jusqu'à la mise en place de la Commission ;

- g) Adopté et signé une Déclaration politique portant sur un engagement fort visant à redynamiser la CEEAC.

CLÔTURE

7- Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont félicité le Conseil des Ministres, le Secrétaire général et son équipe, ainsi que tous les Experts des Etats membres qui ont travaillé avec responsabilité et dévouement tout au long du processus de Réforme Institutionnelle.

8- Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont adressé leurs sincères remerciements aux plus Hautes Autorités de la République Gabonaise, au Gouvernement et au Peuple gabonais, pour l'accueil, l'hospitalité et toutes les marques d'attention dont ils ont été l'objet durant leur séjour à Libreville.

9- Enfin, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de tenir la XVII^{ème} Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement à Libreville au cours du premier semestre de l'année 2020.

Fait à Libreville, le 18 décembre 2019

S.E. Ali BONGO ONDIMBA



Président de la République Gabonaise

S.E. Idriss DEBY ITNO



Président de la République du Tchad

S.E. Faustin Archange TOUADERA



Président de la République Centrafricaine

S.E. Evaristo do Espirito SANTO CARVALHO



Président de la République Démocratique de São Tomé et Príncipe